

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 22.08.2008

Révision: 23.06.2008

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· **Identification de la substance ou de la préparation**

· **Nom du produit:** GRAFTEX

· **Code du produit:** 301609

· **Numéro d'enregistrement** Aucun numéro d'enregistrement n'est disponible.

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Emulsion acrylique incolore pour la protection extérieure des supports minéraux, diluable à l'eau => Seulement pour l'application industrielle - pas de produit de public

· **Producteur/fournisseur:**

CD-Color GmbH & Co.KG
Wetterstraße 58
D-58313 Herdecke
ALLEMAGNE / GERMANY

Téléphone: (0049) (0)2330/926-0 (Central)

Fax: (0049) (0)2330/926-580 (Central)

Internet: www.cd-color.de

Mail: info@cd-color.de

· **Service chargé des renseignements:**

Département "Produktsicherheit"

Téléphone: (0049) (0)2330/926-188 (Monsieur Roes)

Mail: msds@cd-color.de

Département "Anwendungstechnik"

Téléphone: (0049) (0)2330/926-285 (Service)

Département "Entwicklung"

Téléphone: (0049) (0)2330/926-184 (Madame Gartz)

· **Renseignements en cas d'urgence: Téléphone: 450666099 M. Andre Sirard**

2 Identification des dangers

· **Principaux dangers:** Pas de principaux dangers.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Le produit est peu polluant pour les eaux.

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

· **Système de classification:**






La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique**

· **Description:** Couche acrylique, diluable à l'eau / préparation de liants, solvants, remplissages et additifs.

· **Composants dangereux:**

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7	2-propanol	 Xi,  F; R 11-36-67	2,0%
CAS: 1336-21-6 EINECS: 215-647-6	ammoniac	 C,  Xi,  N; R 34-37-50	0,1%

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

Révision: 23.06.2008

Nom du produit:GRAFTEX

(suite de la page 1)

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16 (=> voir "Phrases R importantes").

4 Premiers secours

· Remarques générales:



Lors de l'apparition des symptômes ou dans les cas de doute consulter un médecin. En cas d'inconscience pas d'administration par la bouche; demander d'urgence un médecin! Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Il est toujours en vigueur: autoprotection du secouriste d'urgence.

· Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance. Tenir les concernés calmement et chaudement. Consulter un médecin en cas de troubles. Avec une respiration irrégulier ou un arrêt d'haleine commencer une respiration artificielle. En cas d'inconscience position latérale stable. Appeler immédiatement un médecin.

· Après contact avec la peau:

Ne pas rayer. Enlever immédiatement les vêtements sales et trempés. Laver immédiatement en profondeur à l'eau et au savon et bien rincer. Ne pas utiliser solvants ou dilutions! Appliquer crème de protection de la peau/onguent de protection de la peau. Consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec les yeux:

Éliminer des lentilles de contact. Garder les paupières ouvertes et rincer abondamment au moins pendant 10 minutes avec l'eau propre et courante. Consulter un médecin.

· Après ingestion:

NE PAS faire vomir. Tenir la victime calmement et demander/consulter immédiatement un médecin!!!

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· Moyens d'extinction:

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit.

· Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

En cas de feu, des produits de combustion/produits de décomposition dangereux se forment comme la fumée étroite et noire, dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO). L'inhalation de produits de combustion/produits de décomposition dangereux peut causer des dommages de santé sérieux.

· Équipement spécial de sécurité:

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Décomposition, établissement de pression et éclater des récipients possible.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· Les précautions individuelles:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation et veiller à une bonne ventilation. Ne pas inhaler les vapeurs.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

· Mesures pour la protection de l'environnement:

Le produit et les restes ne doivent pas en aucun cas, être répandus dans des cours d'eau, dans le sol ou dans les égouts/les canalisations.

En cas de pénétration dans des cours d'eau, dans le sol ou dans les égouts/les canalisations, avertir les autorités compétentes.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

Révision: 23.06.2008

Nom du produit: GRAFTEX

(suite de la page 2)

- **Méthodes de nettoyage/récupération:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, quartz, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Assurer une aération suffisante.

- **Indications supplémentaires:**

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

En cas de feu refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**

- **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Éviter le développement de vapeurs de solvant inflammatoires et combustibles dans l'air et un franchissement des valeurs limites (voir chapitre 8). N'utiliser le matériel qu'aux places, auxquelles la lumière ouverte, les feux et d'autres sources d'inflammation sont tenus à l'écart. Le matériel peut se charger électrostatiquement. Porter des vêtements antistatiques y compris des chaussures est recommandé. Utiliser l'outil sûr. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à une bonne ventilation/aération au lieu de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs, les aérosols et le brouillard. Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Suivre des règlements de sécurité et de protection juridiques.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Les vapeurs de solvant sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir à l'abri de la chaleur.

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**



Des installations électriques doivent être protégées contre l'explosion suivant les normes. Des sols doivent être prévus de conducteurs électriques. Garder dans les emballages originaux. Tenir les emballages hermétiquement fermés. Ne pas vider des emballages avec la pression; pas d'emballage de pression. Ouvrir les emballages prudemment. Interdit de fumer. L'accès est interdit à des personnes non autorisées. Des emballages ouverts fermer à clé soigneusement et droit stocker. Veiller à une bonne ventilation.

- **Indications concernant le stockage commun:**

Stocker séparé des matières dangereuses.

Stocker séparé des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués.

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Ne pas fumer dans le domaine de stockage.

Protéger contre le gel.

- **Applications spécifiques**

Emulsion acrylique incolore pour la protection extérieure des supports minéraux, diluable à l'eau => Seulement pour l'application industrielle - pas de produit de public

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

Révision: 23.06.2008

Nom du produit: GRAFTEX

(suite de la page 3)

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Assurer une bonne aération. Cela peut être atteint par une aspiration locale ou l'air d'échappement en général. Si cela ne suffit pas, pour tenir la concentration sous les valeurs limites, on doit porter un appareil de protection respiratoire approprié.

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

67-63-0 2-propanol

VME	Valeur momentanée: 980 mg/m ³ , 400 ppm
-----	--

· **DNEL** Actuellement, aucune donnée n'est disponible.

· **PNEC** Actuellement, aucune donnée n'est disponible.

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Équipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Considérer des indications de sécurité et le mode d'emploi sur l'emballage.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs, les aérosols et le brouillard.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.

Assurer une aération suffisante.

· **Protection respiratoire:**



Si la concentration se trouve au-dessus des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire approprié et agréé pour ce but doit être porté, p.ex. masque de protection avec de filtre d'haleine "A" (couleur d'identification "brun").

Lors d'une application par projection, porter l'appareil de protection respiratoire toujours approprié et agréé!

Veiller à une bonne ventilation/aération au lieu de travail. Éviter la formation d'aérosols/de brouillard.

ATTENTION: Organiser le travail de telle sorte qu'un appareil de protection respiratoire ne doit pas être porté continuellement.

· **Protection des mains:**



Crème de protection de la peau ou porter gants de protection, p.ex. gants de protection à sens unique.

Des opérations organisent de telle sorte que des gants ne doivent pas être portés continuellement. Le temps de civière/durée de civière maximaux devrait être limités à une couche de travail. Toutefois les gants de protection lors des dégâts ou des premiers phénomènes d'usure remplacer immédiatement.

La protection de la peau préventive est recommandée (crème de protection de la peau). Avec le contact avec le produit, laver immédiatement la peau et charger de crème de protection de la peau. Laver en profondeur la peau en fin de travail et utiliser onguent de protection de la peau.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

Révision: 23.06.2008

Nom du produit: GRAFTEX

(suite de la page 4)

- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:**



Porter lunettes de protection hermétiques.

- **Protection du corps:** Porter vêtement de protection léger.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

Forme:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Faible, caractéristique

· Changement d'état

Point d'ébullition: ca. 100°C

· **Point d'inflammation:** > 100°C

· **Température d'inflammation:** > 200°C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20°C:** ca. 1,06 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Miscible / diluable à l'eau.

· **valeur du pH:** Pas de données/informations sur la préparation disponible.

· Viscosité:

Auslaufzeit à 20°C: < 60 s (ISO 2431/6mm)

· Teneur en solvants:

Solvants organiques: ca. 8,0 %

Eau: ca. 61,0 %

· **Teneur en substances solides:** ca. 31,0 %

10 Stabilité et réactivité

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **Substances à éviter:** Stocker séparé des matières dangereuses.

· **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· Produits de décomposition dangereux:

En cas de feu, des produits de combustion/produits de décomposition dangereux se forment comme la fumée étroite et noire, dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO) (=> voir également chapitre 5 "Mesures de lutte contre l'incendie"!).

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

Révision: 23.06.2008

Nom du produit: GRAFTEX

(suite de la page 5)

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë:**

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

67-63-0 2-propanol		
Oral	LD50	4570 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	13400 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	30 mg/l (rat)
1336-21-6 ammoniac		
Oral	LD50	350 mg/kg (Rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	2000 mg/l (Rat)

- **Symptômes significatifs dans les tests sur animaux:**

Pas de données/informations sur la préparation disponible.

- **Effet primaire d'irritation:**

- **des yeux:** Effet d'irritation.

- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

L'inhalation des parts au-dessus de la valeur limite (voir chapitre 8) peut résulter en dommages de santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, dommages de foie et de rein et du système nerveux central. Signes et symptômes: maux de tête, somnolence, vertiges, assourdissement, nausée, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, inconscience. Le contact prolongé ou répété avec la préparation peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (inflammation de la peau => dermatite) et des réactions allergiques. Le produit peut arriver par la peau dans le corps. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Dans de tels cas, consulter un médecin.

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

ATTENTION: L'ABUS DU PRODUIT PEUT NUIRE À LA SANTÉ!!!

12 Informations écologiques

- **Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité):**

- **Autres indications:** Pas de données/informations sur la préparation disponible.

- **Effets écotoxiques:**

- **Toxicité aquatique:** Pas de données/informations sur la préparation disponible.

- **Autres indications:**

Ne pas laisser pénétrer dans les canalisations ou les eaux. Eviter de rejeter dans le sous-sol/le sol. Le produit est peu polluant pour les eaux.

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux (règlement allemand): WGK 1 - peu polluant (conformément à l'annexe 4 numéro 3 de la VwVwS du 17.05.1999).

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité.

ATTENTION: L'ABUS DU PRODUIT PEUT NUIRE À L'ENVIRONNEMENT!!!

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

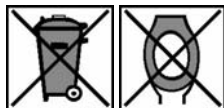
Révision: 23.06.2008

Nom du produit: GRAFTEX

(suite de la page 6)

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit:**
- **Recommandation:**



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas vider dans le évier. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux. ATTENTION: La catalogue des déchets recommandée on se réfère au produit/à la préparation dans une forme de livraison!

- **Catalogue européen des déchets**

08 01 20	suspensions aqueuses contenant de la peinture ou du vernis autres que celles visées à la rubrique 08 01 19
----------	--

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Interseroh-recyclage: numéro du fabricant 25472

Apporter les récipients/les emballages avec restes à la collecte des déchets toxiques ou au dépôt pour déchets dangereux.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** Pas de produit dangereux dans le sens des dispositions de transport.

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

- **Classe IMDG:** Pas de produit dangereux dans le sens des dispositions de transport.

- **Marine Pollutant:** Non

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

- **Classe ICAO/IATA:** Pas de produit dangereux dans le sens des dispositions de transport.

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE:**

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**

Pas de lettre d'identification et caractérisation de danger.

- **Phrases S:**

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
- 20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

Révision: 23.06.2008

Nom du produit: GRAFTEX

(suite de la page 7)

- **Prescriptions nationales:**

- **Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (=> voir la loi allemande "Jugendarbeitsschutzgesetz" (JArbSchG)).

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent (=> voir règlement allemand "Mutterschutzrichtlinienverordnung" (MuSchRiV) et la loi allemande "Mutterschutzgesetz" (MuSchG)).

- **Règlement en cas d'incident:**

Les seuils quantitatifs selon le règlement en cas d'incident doivent être respectés => règlement allemand "Störfallverordnung" (StFV).

- **Classe de pollution des eaux:**

Catégorie de pollution des eaux (règlement allemand): WGK 1 - peu polluant (conformément à l'annexe 4 numéro 3 de la VwVwS du 17.05.1999).

- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

Le produit ne peut pas arriver dans les mains de personnes non autorisés. Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques. ATTENTION: L'ABUS DU PRODUIT PEUT NUIRE À LA SANTÉ ET À L'ENVIRONNEMENT!!!

Des notices pour différents chapitres/secteurs comme p. ex. "Regeln für den Einsatz von Schutzhandschuhen" peuvent être demandées avec le "BG Chemie" (institution allemande).

Indications concernant la directive DECO-PAINT et/ou la directive VOC (=> limitation des émissions de relations organiques volatiles):

Catégorie de produit: "e"

Valeur limite VOC 2007 pour catégorie de produit "e": 150 g/l VOC.

Valeur limite VOC 2010 pour catégorie de produit "e": 130 g/l VOC.

Part de VOC: ce produit contient max. 130 g/l VOC.

16 Autres données

GISCODE (le code du produit) correspond à GISBAU (règlement allemand): M-GF 01

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les conditions de travail de l'utilisateur se soustraient à nos connaissance et contrôle. Le produit/la préparation ne peut être utilisé que pour l'utilisation citée. L'utilisateur est responsable d'observation de toutes les dispositions juridiques nécessaires.

Cette fiche de données de sécurité remplace toutes les versions précédentes.

D'autres indications prenez s'il vous plaît vous cela les fiches techniques.

- **Phrases R importantes:**

11 Facilement inflammable.

34 Provoque des brûlures.

36 Irritant pour les yeux.

37 Irritant pour les voies respiratoires.

50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- **Restriction de l'utilisation recommandée.**

Seulement pour l'application industrielle - pas de produit de public

- **Service établissant la fiche technique:** Département "Produktsicherheit"

- **Contact:** Monsieur Roes (voir chapitre 1 "Renseignements en cas d'urgence")

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.06.2008

Révision: 23.06.2008

Nom du produit: IMLAR 1175T

(suite de la page 8)

· . Sources.

- Réglementation 1907/2006/CE (REACH)
- Directive de préparation de la CE selon 1999/45/CEE
- Réglementation sur les produits dangereux => règlement allemand "Gefahrstoffverordnung" (GefStoffV)
- Technische Regeln für Gefahrstoffe (TRGS) 220 "Sicherheitsdatenblatt" (règlement allemand pour "Fiche de données de sécurité")
- www.baua.de (institution allemand)
- www.gisbau.de (institution allemand)

F